

Le Crous partenaire des étudiants handicapés

Les partenariats

L'association Handisup, l'Association des Paralysés de France et le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé sont étroitement associés aux services de la vie étudiante :

- lors de l'affectation des étudiants en cité ou résidence universitaire,
- lors de la rénovation et la construction de nouveaux logements.

Le CROUS accueille l'association Handisup au sein de ses locaux, dans la résidence universitaire Les Landes à Nantes.

L'APF intervient également dans le cadre des soins à domicile dont ont besoin certains étudiants (soins à la personne).

Logements CROUS conçus pour personnes à mobilité réduite

Villes	Etablissements	Nombre de chambres ou appartements
NANTES	Résidence Alice Milliat	6 studios
	Résidence Longchamp	8 studios
	Cité Fresche Blanc	5 chambres
	Résidence Les Landes	4 T1 de 19m ²
	Résidence J. Tusques	7 T1 de 19m ²
		1 T1 de 26,50m ²
	Résidence J. Tymen	5 T1 de 19m ²
	Résidence Ile de Nantes	8 T1
	Résidence la Haute Forêt	8 T1
	TOTAL NANTES	52 logements
St-NAZAIRE	Cité Heinlex	2 chambres de 18m ²
	TOTAL St-NAZAIRE	2 logements
ANGERS	Cité Belle Beille	2 chambres de 15m ²
	Cité Couffon Pavot	1 chambre de 15m ²
	Cité Lakanal	2 chambres de 20m ²
	Résidence Faidherbe	5 T1 de 18,50m ²
	Résidence la Madeleine	2 T1 de 19m ²
	Résidence René Rouchy	6 T1 bis de 30m ²
	Résidence Flora Tristan	3 T1 bis de 30m ²
	TOTAL ANGERS	21 logements
LAVAL	Résidence la Dormerie	5 T1 bis de 31m ²
	TOTAL LAVAL	5 logements
LE MANS	Cité Vaurouzé	2 chambres
	Résidence Bartholdi	6 T1
	TOTAL LE MANS	8 logements
LA ROCHE s/YON	Résidence la Simbrandière	4 T1 de 28m ²
	TOTAL LA ROCHE s/YON	4 logements
TOTAL GENERAL		92 logements



➤ Une opération emblématique : Les équipements de la cité Fresche Blanc (Nantes)

Le 25 septembre 2000, le Président du Conseil Régional des Pays de la Loire et le Directeur du CROUS ont signé une convention cadre définissant les conditions financières de la participation de la Région des Pays de la Loire à la rénovation des résidences universitaires sous la maîtrise d'ouvrage du CROUS.

Ainsi, 10 M€ ont paritairement été investis entre 2003 et 2006 pour la rénovation de la cité universitaire Fresche Blanc à Nantes. Cette rénovation comprend la réalisation de cinq studios spécialement conçus pour accueillir des personnes à mobilité réduite fortement handicapées. Ces logements bénéficient des équipements suivants :

Accès extérieur :

- rampe d'accès
- porte d'entrée automatique télécommandée

Equipements intérieurs :

- salle informatique accessible
- local technique permettant de recharger les fauteuils électriques et de stocker du matériel

Equipement des chambres :

- surface augmentée : 30m²
- kitchenette individuelle : 2 plaques, 1 évier, 1 frigo
- salle de bain complète de 3,6m², appareils sanitaires adaptés
- lit à commande électrique
- volets roulants et éclairage télécommandés
- mobilier adapté : hauteur d'installation, dimensions
- lien avec la chambre de la personne accompagnante par un "appel malade"

Par ailleurs, chaque logement est individuellement adapté aux contraintes personnelles de l'étudiant logé.



➤ L'aménagement des locaux existants

Le CROUS adapte progressivement l'accès de ses locaux aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, en 2004, 70 000€ ont été consacrés, sur fonds propres, à l'installation d'un ascenseur adapté au Restaurant Universitaire Heinlex à St-Nazaire. En 2005, 110 000€ ont été consacrés à équiper les Restaurants Universitaires Vaurouzé au Mans et Belle Beille à Angers.

